Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Trouble anormal de voisinage / voler les colis dans notre jardin

---
Par Stellacara

Nous sommes harcelés par nos voisins depuis des années.
Ils essaient de nous poursuivre en justice pour chaque banalité (qu'ils perdent tous). Au lieu de cela, ils obtiennent des exigences qu'ils ne remplissent pas, comme tailler leurs énormes arbres en surplomb, se débarrasser des eaux stagnantes avec les moustiques, ne pas tailler notre haie sur notre propriété, etc.

Aujourd'hui, nous avons reçu une alarme de nos caméras de surveillance : ce voisin s'est présenté devant le portail d'entrée de notre jardin (portail de 2,50 de haut, aucune vue de l'extérieur possible), s'est allongé sur le sol de l'entrée extérieure et, avec un bâton d'1 mètre de long, a ramassé un colis de notre jardin qui gisait par terre derrière le portail d'entrée du jardin et s'est enfui.

Nous soupçonnons que le colis a été mal placé sur notre propriété par le coursier de l'extérieur, sous notre portail, et que le voisin l'a récupéré.

Est-ce légal en France ?
Si le voisin n'avait pas dû sonner à notre porte (sonnette avec application, accessible dans le monde entier) et que nous lui aurions remis le colis.

Par jodelariege

bonjour
si vous avez la preuve par vidéo que votre voisin a volé votre colis vous pouvez aller déposer plainte pour vol